L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau--rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 1 NOVEMBRE, 1883. 56eme Annee

Ventes pour Taxes d'Etat, de Propriétés Foncieres

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS D'TAXES -PAROISSE D'ORLEANS TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour ou siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 24eme jour de novembre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et de la paroisse d'Orléans, afin de contribuer à la collection des taxes demandées dans l'année 1883, ensemble avec les intérêts y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1882, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

LACOSTE, Mme PIERRE—Taxe de 1883, montant à.....$60 28

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Marigny, Mandeville et Decatur, désigné comme lot No 13 de l'Ilet No. 30; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACOSTE, Mme PIERRE—Taxe de 1883, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs Elysées, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 274; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$9 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Mandeville, Marigny et Royale, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 151; le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Verte et Magistrat, désignées comme trois portions de l'Ilet No. 1236; la première portion mesure 126 pieds de face à la rue Antonia sur 127 pieds de profondeur; la deuxième portion de terre mesure 127 pieds de face à la rue Antonia sur 127 pieds de profondeur; la troisième portion mesure 107 pieds de face à la rue Magistrat sur une profondeur de 128 pieds d'un côté et 120 pieds de l'autre côté.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Verte et Magistrat, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1236; la dite portion de terre mesure 131 pieds de face à la rue St. Antoine sur 127 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lafayette, Marigny, Mandeville et Decatur, désigné comme lot No 12 de l'Ilet No. 30; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACOSTE, Mme PIERRE—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Desaix, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 274; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$9 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Desaix, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 274; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Mandeville, Marigny et Royale, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 151; le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Trois certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Verte et Magistrat, désignés comme une portion de l'Ilet No. 1236; la première portion mesure 126 pieds de face à la rue Antonia sur 127 pieds de profondeur; la deuxième portion de terre mesure 127 pieds de face à la rue Antonia sur 127 pieds de profondeur; la troisième portion mesure 107 pieds de face à la rue Magistrat sur une profondeur de 128 pieds d'un côté et 120 pieds de l'autre côté.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, Antoine, Verte et Magistrat, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1236; la dite portion de terre mesure 131 pieds de face à la rue St. Antoine sur 127 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lafayette, Marigny, Mandeville et Decatur, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 30; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACOSTE, Mme PIERRE—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Desaix, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 274; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Mandeville, Marigny et Royale, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 151; le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Verte et Magistrat, désignés comme trois portions de l'Ilet No. 1236; la première portion mesure 126 pieds de face à la rue Antonia sur 127 pieds de profondeur; la deuxième portion de terre mesure 127 pieds de face à la rue Antonia sur 127 pieds de profondeur; la troisième portion mesure 107 pieds de face à la rue Magistrat sur une profondeur de 128 pieds d'un côté et 120 pieds de l'autre côté.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St.